



Maison des Adolescents du Calvados

A faire circuler auprès des professionnels de l'adolescence

LE MOT DU DIRECTEUR

L'activité de la Maison des Adolescents est intense. Chacun peut en convenir au delà des chiffres colligés dans ce présent rapport.

Ce dispositif « Maison des adolescents du Calvados », désormais bien connu dans le département et dans la région bas-normande, prouve et éprouve sa pertinence au fil des années. Evalué par l'Agence Régionale de Santé en 2012 au terme de ses cinq années d'autorisation à titre expérimental, il s'est vu renouvelé dans ses missions et fonction pour cinq nouvelles années d'expérience.

Au delà des chiffres d'activité, notre équipe recueille bien des marques de satisfaction, d'encouragements et de remerciements de la part du public.

Il y a, bien sûr, également beaucoup d'attentes insatisfaites, de rognés, d'impatience et de déception qui s'expriment.

L'équipe de la Maison des Adolescents du Calvados est bien consciente qu'il y a beaucoup à faire, qu'elle ne peut répondre à tout et qu'elle doit même consentir à certaines priorisations par rapport au nombre de situations rencontrées.

En effet, ce présent rapport d'activité confirme la saturation de nos espaces et laisse poindre, non seulement l'insatisfaction du public, mais aussi le risque d'épuisement de notre équipe.

C'est à cette équipe que je tiens à rendre hommage dans ce préambule.

Dr Patrick GENVRESSE
Pédopsychiatre, médecin des hôpitaux

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012

9 place de la Mare - 14000 CAEN

Tél. : 02 31 15 25 25

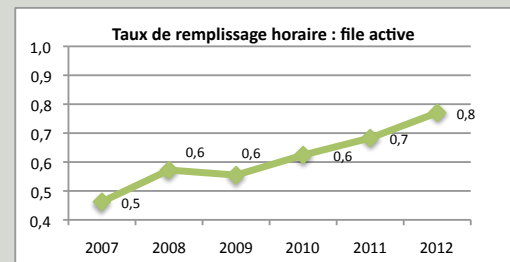
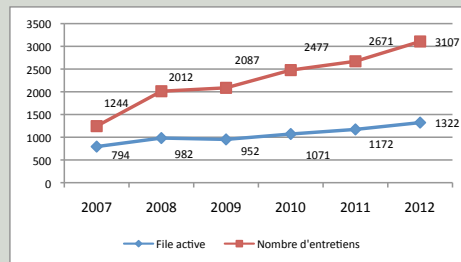
Contact :

yannick.maudet@maisondesados14.fr

Site : <http://www.maisondesados14.fr>

Les données chiffrées

La courbe de la file active laisse apparaître une augmentation constante depuis l'ouverture de la Maison des Adolescents, que ce soit en matière de file active ou d'entretiens.



L'Espace Accueil remplit son office bien au-delà des chiffres d'activité annuelle qui lui sont reconnus et considérés comme la borne haute dans le projet réactualisé de la Maison des Adolescents du Calvados, en mars 2012.

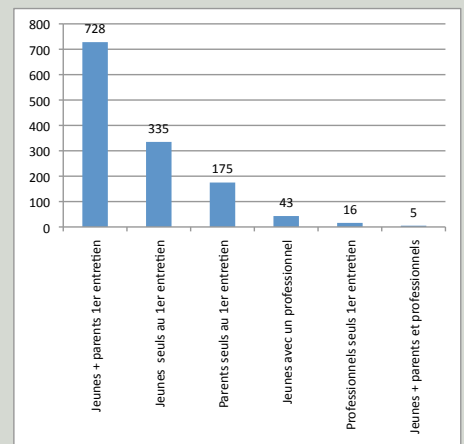
Pour rappel, cette borne haute est atteinte à partir de 1000 situations générant 2400 entretiens/an.

Qui s'adresse à l'Espace Accueil ?

Les jeunes reçus avec leurs parents au premier entretien restent en progression (rappel 50,7% en 2010) et le nombre de jeunes venant seuls a également progressé, ce qui semble démontrer que l'Espace Accueil de la MDA 14 est bien repéré par les jeunes et les familles.

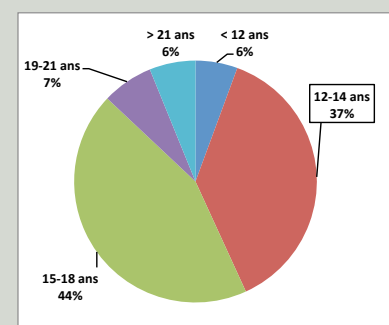
734 filles (55,5%) et 588 garçons (44,5%)

Le ratio prépondérant de filles semble se confirmer alors que la partition entre filles et garçons est longtemps restée stable.



44% de 15-18 ans et 37,5% de 12-14 ans

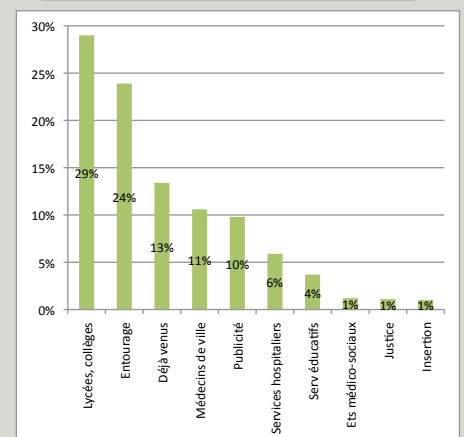
La tranche d'âge la plus représentée reste les 15-18 ans, mais sa proportion est en baisse pour la première année. Celle des 12-14 ans reste stable alors que les moins de 12 ans sont cette année encore en progression. Les plus de 19 ans et surtout les plus de 21 ans sont également en progression cette année.



Qui adresse à la Maison des Ados ?

Les démarches des jeunes vers l'Espace Accueil restent majoritairement initiées par leur environnement usuel (institution scolaire, famille). Notons que notre politique de communication et d'affichage dans les lieux habituels des adolescents renforce la connaissance de notre dispositif. Enfin, les provenances à l'Espace Accueil à l'initiative de nos partenaires sont globalement en augmentation par rapport à 2011 (23,5% pour 22,6%).

L'orientation vers l'Espace Accueil par les médecins de ville retrouve le même niveau que celui atteint en 2010 après une hausse significative en 2011 ; année qui correspondait à notre campagne d'information vers ces partenaires.

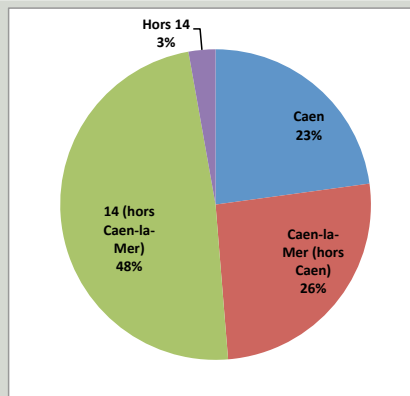


L'origine géographique

L'ensemble du département est représenté de façon harmonieuse, les pourcentages s'accordant avec la répartition du nombre d'habitants entre Caen, l'agglomération de Caen la Mer et les autres bassins de population du département.

Le rayonnement départemental se vérifie encore au travers de ces données.

Notons que les jeunes venant des quartiers prioritaires de Caen sont en augmentation cette année : 90 jeunes pour 302 Caennais soit près de 30% de la population caennaise accueillie.

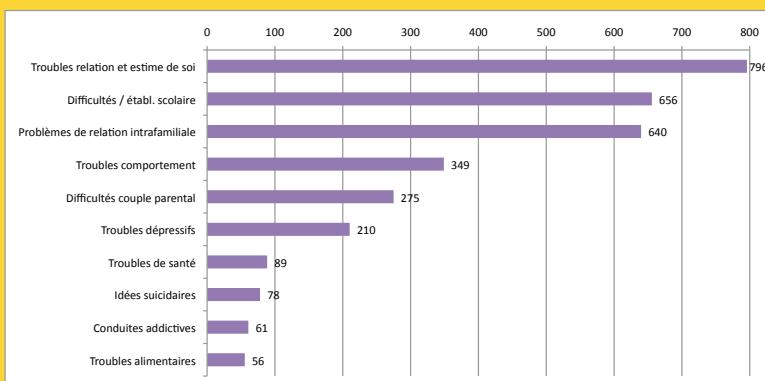


Les problématiques (évaluation de l'accueillant)

On note quelques disparités importantes entre ce qui est spontanément évoqué par l'adolescent et son entourage et ce qui est évalué par l'accueillant, ce qui tend à démontrer le niveau d'expertise grandissant de l'équipe d'accueil :

- en 1^{er} lieu, les troubles relationnels et de l'estime de soi qui sont retenus 2 fois plus par l'accueillant qu'ils ne sont exprimés ;
- en 2^{ème} lieu, pour ce qui concerne la famille en général, les problèmes de relation intra-familiale et les difficultés du couple parental sont significativement plus retenus par l'accueillant qu'exprimés spontanément.

Une importance majeure est accordée à la détection des idées suicidaires et des gestes suicidaires antérieurs. Encore une fois, cette année, 44 tentatives de suicide ont été repérées par l'accueillant pour 8 énoncées, soit 5 pour 1 évoquée.



Enfin, il faut remarquer que les troubles du comportement alimentaire repérés à l'Espace Accueil concernent une cinquantaine de jeunes par an.

ESPACE ACCUEIL

Les orientations

- A l'interne : vers l'Espace Consultation dans 27,5%.

Cette année, les orientations à l'interne ont à nouveau augmenté, après une baisse annuellement constatée depuis 2007. De plus, d'autres centres de consultation pour adolescents dirigent les demandes vers l'Espace Accueil en invoquant la saturation de leur dispositif.

- A l'externe : dans 37,1%.

Là aussi, nous constatons une progression des orientations en externe. Les accueillants s'accordent à dire que les situations leur semblent de plus en plus complexes et nécessitant de plus en plus souvent une prise en charge. Les orientations majoritaires (50%) concernent des professionnels du soin.

Enfin, 24,7% des situations n'ont pas nécessité d'orientation après évaluation contre 15,7 en 2011.

Notons, pour plus de précision, que dans 16,1% des situations, les jeunes ou les parents mettent eux-mêmes fin à leur venue à l'Espace Accueil, contre 21,7% en 2011. A cela, nous pouvons évoquer plusieurs hypothèses :

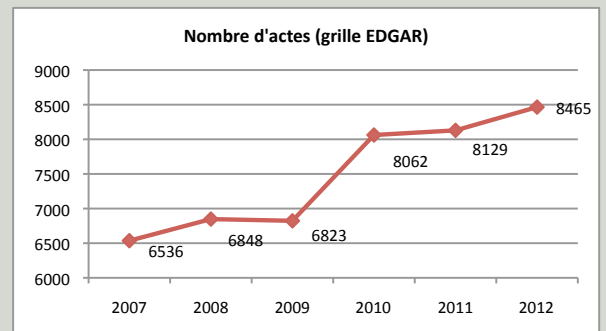
- La non coopération au soin proposé, soit par le jeune, soit par sa famille ou par l'ensemble
- La saturation des dispositifs de soin qui décourage les familles
- L'attente à l'Espace Accueil qui est parfois trop longue en raison de l'affluence.

L' Espace Consultation propose un éventail de prestations ambulatoires :

- Des consultations médicales psychiatriques, pédiatriques, de médecin prévention santé, psychologiques, psychothérapeutiques, des consultations sociales et des entretiens infirmiers.
- Des groupes thérapeutiques : groupe de parole d'adolescents, groupe de parents, groupe d'affirmation de Soi, groupe de psychodrame analytique, séances d'art thérapie.
- Des réunions de synthèse et de régulation avec les partenaires (services de la Direction de l'Enfance et de la Famille, institutions médico-sociales, établissements scolaires du secondaire notamment).

Les données chiffrées

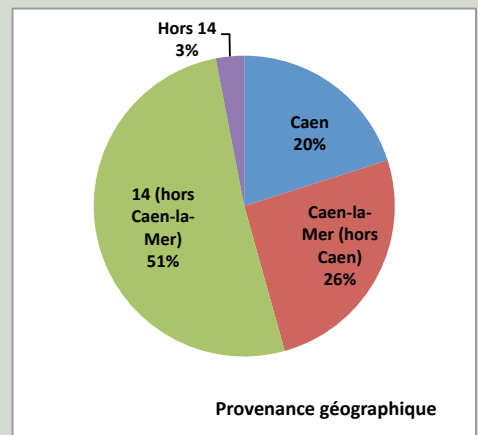
Comme pour l'Espace Accueil, la courbe de la file active affiche une augmentation régulière des actes depuis l'ouverture de la Maison des Adolescents. Le fléchissement de 2008-2009 correspond à la perte d'un ETP de consultant au profit de l'Espace de Soin et de Médiation. On peut considérer aujourd'hui que l'activité correspond à un fonctionnement maximal de l'Espace Consultation. Il est, en effet, bien difficile, de penser que celle-ci puisse encore augmenter.



452 filles (49%) et 470 garçons (51%)

L'origine géographique

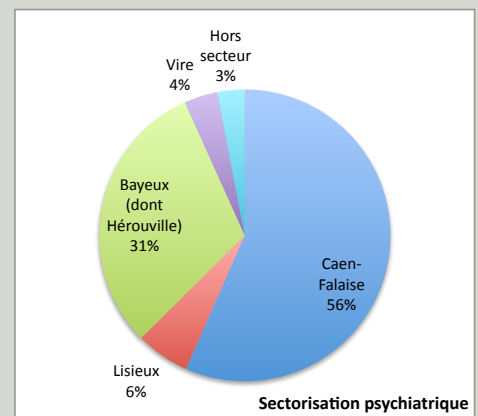
La dimension départementale est bien représentée dans l'activité de l'Espace Consultation si l'on prend en compte l'implantation de la population dans le territoire du Calvados. Concernant les consultants domiciliés à Caen on note une forte progression des jeunes issus des quartiers prioritaires : ils sont en effet 57,3% contre 44,4% en 2011. Les jeunes issus des deux départements voisins sont naturellement les mieux représentés (Manche 11, Orne 7).



La sectorisation psychiatrique

Notons cette année, une analyse de la répartition des jeunes selon la loi de la sectorisation psychiatrique. Cette analyse est utile compte tenu de la saturation de nos capacités de réponse : en effet, celles de l'Espace Consultation correspondent aux moyens humains dévolus à un seul secteur pédopsychiatrique.

La forte représentation des prises en charge dépendant du secteur de Bayeux ne peut s'expliquer par la seule proximité géographique. Une réflexion devrait être menée avec les secteurs concernés.

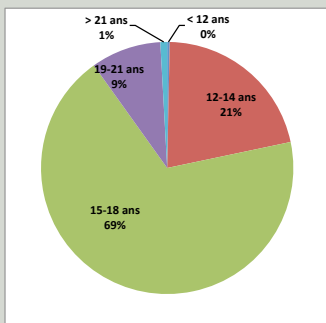


Qui adresse à l'Espace Consultation ?

Interne : 511 jeunes soit 55,4%
Externe : 411 jeunes soit 44,6%

L'observance des premiers rendez-vous est excellente car elle concerne 93,1 % des occurrences. Le temps moyen d'obtention du 1^{er} rendez vous est de 57 jours (55 jours en 2011).

Les tranches d'âge



Prises en charge associées et prises charge plurielles

363 adolescents (39,4%) bénéficient d'au moins une prise en charge associée.

Parmi eux, 16,3% relèvent de 2 prises en charge associées et 4% de 3.

Précisons qu'ils relèvent de la :

- la DEF dans 23% des cas
- la MDPH dans 11% des cas
- la PJJ dans 5% des cas

113 (12,3%) bénéficient d'une double prise en charge à l'Espace Consultation.

ESPACE CONSULTATION

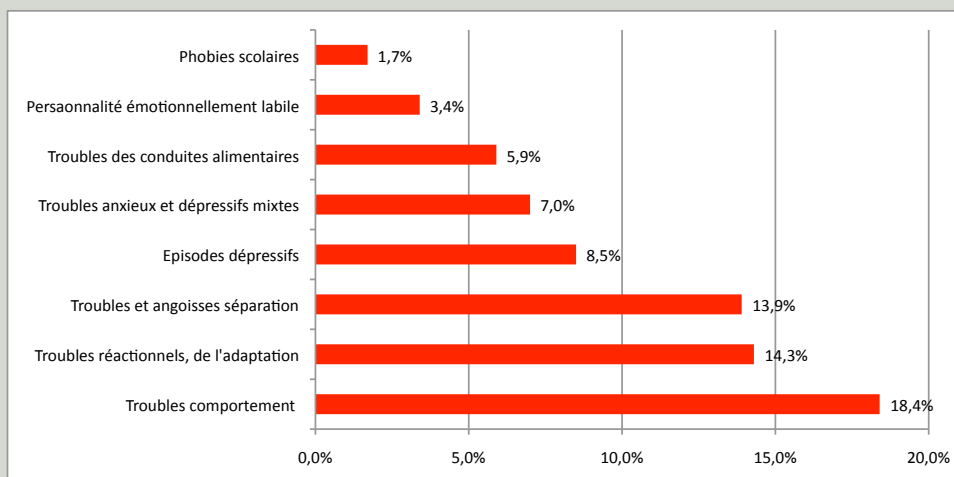
Troubles constatés

Les troubles du comportement en lien avec un fonctionnement psychique limite sont la première demande de prise en charge en consultation. Cette donnée confirme les impressions subjectives des cliniciens qui ressentent une augmentation des troubles du comportement chez les adolescents ainsi qu'une modification sensible des modes expressionnels de ces troubles.

Cette année encore, la proportion importante de troubles en lien avec des difficultés d'individuation et de séparation, illustre également la subjectivité des cliniciens de l'Espace Consultation qui établissent des hypothèses de compréhension entre troubles, symptomatologie à l'adolescence et difficultés de séparation, individuation.

On assiste depuis une quinzaine d'années à un renversement des occurrences à l'origine des prises en charge en clinique adolescente : autant les gestes suicidaires chez l'adolescent étaient fréquemment à l'origine d'une prise en charge (14 jeunes soit 1,7%) autant actuellement, c'est l'importance des troubles du comportement qui nécessite cette prise en charge. Bien entendu, les violences auto agressives (mutilation, acte suicidaire) et hétéro agressives font parties intégrantes de ces troubles du comportement.

Enfin, 37 adolescent(e)s ont été pris(e)s en charge pour anorexie mentale sur les 52 jeunes présentant des troubles des conduites alimentaires ; ce qui légitime grandement la constitution du réseau « MDA14 » TCA et son fonctionnement multi partenarial.



L'activité de l'Espace Consultation augmente encore un peu cette année mais elle confine à la saturation de ses capacités de réponse, en l'état. En effet, il semble que les temps cliniques soient optimisés et que les marges de progression du temps soignant soient maintenant très faibles sans compromettre la réflexion clinique en commun et confiner à l'épuisement professionnel.

L'enquête de satisfaction confirme toutefois la satisfaction du public et le professionnalisme de l'équipe.

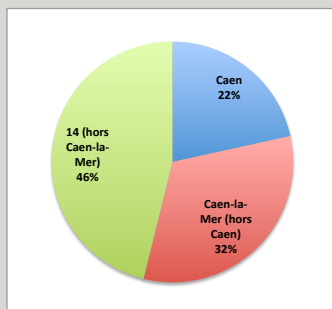
L'ESM est une unité de prise en charge de jour, éducative, pédagogique et thérapeutique, à temps partiel pour des adolescents de 12 à 18 ans, présentant des troubles psychiques importants. Ce travail intensif d'éducation et de soin repose sur le principe de la médiation, médiation par un objet, une situation ou une activité, individuelle ou en groupe, animée par des membres de l'équipe ou un intervenant extérieur.

L'équipe prend en charge des adolescents à partir de demandes émanant de services partenaires ou de l'environnement usuel des jeunes. L'activité conjugue ainsi la prise en charge d'un groupe de jeunes qui n'ont pas été hospitalisés (PEC ambulatoire) et d'un groupe de jeunes hospitalisés.

27 filles (42%) et 38 garçons (58%)

Sur les 81 jeunes, 65 ont été accueillis pour une prise en charge éducative et de soin à l'ESM, 16 ont été pris en charge par les médecins de l'ESM au décours de leur hospitalisation.

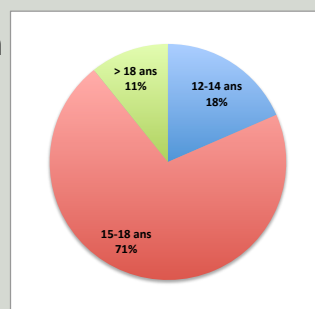
L'origine géographique



Les plus de 18 ans sont en augmentation car 6 jeunes ont poursuivi leur prise en charge débutée peu de temps avant leur majorité.

La provenance géographique des jeunes, malgré la distance, concerne l'ensemble du département.

Les tranches d'âge



L'origine de la demande

Espace Consultation	54 %
Services de soin (CHR, CMP...)	18 %
ESM (suite hospitalisation EPSM)	11 %
Etablissements médicosociaux (ITEP, IMPro)	7 %
Services éducatifs (placement, SEMO...)	4 %
Demandes conjointes (service éducatif / soin)	7 %

La tendance amorcée en 2011 concernant l'augmentation des jeunes bénéficiant déjà de prises en charge psychiques antérieures est confirmée avec même une légère hausse de leur proportion.

Suivi psy antérieur	86 %
Suivi socio-éducatif antérieur	44 %
Antécédents d'hospitalisation en psychiatrie	46 %

Les prises en charge associées : 81%

Direction Enfance Famille (CG 14)	54 %
MDPH (Handicap)	25 %
dont DEF + MDPH	16 %
Protection Judiciaire de la Jeunesse	5 %

Les troubles constatés

Troubles du comportement et de l'adaptation	33 %
Refus scolaire anxieux, difficulté séparation	23 %
Symptômes psychotiques	18 %
Troubles adaptation sans troubles du comportement	18 %
Symptomatologie anxieuse	7 %
Troubles du comportement alimentaire	1 %

La création de l'hébergement thérapeutique s'inscrit dans la continuité du projet de la Maison des Adolescents du Calvados. Elle dépasse les missions dévolues aux Maisons des Adolescents dans le cahier des charges national, prenant en compte les besoins spécifiques du département. En effet, cette unité d'hébergement a pour objet de pallier un manque dans l'accompagnement des adolescents en difficulté. A l'interface des mondes sanitaire, médico-social et social, sa mission est de prendre en charge des adolescents en souffrance psychique et pour lesquels une inscription dans le social est encore possible.

L'objectif de l'Hébergement Thérapeutique est de permettre l'éducatif et le soin dans un dispositif adaptable et flexible, tout en préservant et en soutenant les autres dispositifs déjà opérants. Ainsi, la complémentarité de l'action socio-éducative, du soin, du pédagogique et éventuellement, du judiciaire, peut être un réel étayage. Cette action est rendue possible par un important travail de partenariat, l'Hébergement Thérapeutique ayant la fonction d'intervenir en complément d'un dispositif déjà existant.

HEBERGEMENT THERAPEUTIQUE

L'origine de la demande

- Interne : 41,2 %
- Externe : 58,8 %

La structure bénéficie d'un agrément pour 10 jeunes (8 en admission « longue », 2 en admission courte). Les deux places supplémentaires permettent une flexibilité dans les accueils, notamment pour les situations nécessitant un accueil rapide ainsi que pour permettre une capacité d'accueil en séquentiel répondant ainsi à un travail de séparation plus apaisé que sur du temps plein. Les accueils peuvent être contractualisés pour 3 mois (renouvelable une fois).

Rapport d'activité 24/09 - 31/12/2012

3 filles (27%) et 8 garçons (73%)

Age

- 12/14 ans : 4 (36%)
- 15/17 ans : 7 (64%)

Demandes d'admission

- 17 demandes dont 11 admissions
- 5 admissions en cours
- 1 admission différée (inadéquation dans l'immédiat)

Origine géographique

- 1) Caen : 5 (46%)
- 2) Agglomération caennaise (hors Caen) : 3 (27%)

Origine des demandes d'admission

- 1) Soin : 59%
 - En interne MDA 14 : Consultation, ESM : 70%
 - CHU, service de Pédopsychiatrie Universitaire : 20%
- 2) Conseil Général : 35%
- 3) Centre de Guidance (ACSEA) : 10%
- 4) Protection Judiciaire de la Jeunesse : 6%

Prises en charge associées : 81%

Soin	82 %
Socio-éducatif (CG 14)	82 %
Juges pour enfants	18 %
Médico-sociale (MDPH, handicap)	18 %

Provenance des demandes d'admission

- Interne : 7 jeunes soit 41,2%
- Externe : 10 jeunes soit 58,8%

Symptomatologies

Troubles du comportement et de l'adaptation	3
Refus scolaire anxieux, difficulté séparation	3
Symptômes psychotiques	2
Troubles anxio-dépressifs	2
Troubles réactionnels	1

Délai moyen d'admission : 19,2 jours

On note une grande disparité selon les situations, ce délai s'échelonnant entre 2 et 49 jours en fonction de l'urgence de la situation et des possibilités de mise en œuvre de l'accueil du fait d'une coordination nécessaire. A ce jour, il n'y a pas eu de refus d'admission, les demandes apparaissant congruentes avec le dispositif.

**62 rencontres avec des professionnels, 13 groupes, 2 forums, 753 adolescents, 252 parents
9 groupes de professionnels - 17 actions de formation - 1750 destinataires de la Lettrinfo
Effectif : 2 ETP**

L'Espace Réseau Ressource a la vocation d'assurer une mission de maillage partenarial, de décloisonnement institutionnel, de promotion de la santé et de prévention du mal-être des adolescents.

Cet espace a également en charge la promotion des différentes missions et de l'activité de la Maison des Adolescents du Calvados dans le département à travers la communication interne et externe.

ESPACE RESEAU RESSOURCE

1- Développer les liens avec les professionnels de terrain

- Implication dans les réseaux territoriaux du département (8 territoires)
- Implication dans les réseaux professionnels (réseau TCA en construction, Pôle régional de compétence IREPS, Groupe Inter-institutionnel Départemental Education-Santé-Social - GIDESS)
- Diagnostic de territoire mené dans le cadre du projet interdépartemental Vire-Condé-Flers

2- Mettre en œuvre des actions collectives (prévention, santé, formation...)

- En direction des adolescents
 - Formation d'élèves-relais dans les établissements scolaires (4 établissements, 140 élèves)
 - Actions de prévention (conduites à risques) (7 groupes : 95 jeunes en apprentissage)
 - Forum Adolescence (Fondation Pfizer) – Rectorat (120 élèves)
 - Forum de rentrée - Vire (268 jeunes, 9 encadrants)
- En direction des professionnels
 - Réflexion et échange sur les pratiques professionnelles – Secteur animation, Ville de Caen
 - Régulation d'équipe / Analyse de pratiques : CPMI et Inspection Académique
 - Soutien aux professionnels : intervention de l'équipe mobile de la MDA14 auprès de 3 établissements scolaires (env. 100 professionnels)
 - Formation en cours d'emploi destinée aux professionnels :
 - « Adolescence : psychodynamique et psychopathologie » (36 participants)
 - « Conduites addictives et adolescence », avec l'ANPAA (26 participants)
 - « Les enjeux du travail éducatif avec les enfants et les adolescents présentant de graves troubles du comportement » (54 participants)
 - Interventions dans des sessions de formation (Inspection Académique, Rectorat, EPSM, CHU, IUFM, IREPS, associations...) (14 interventions) ou de formation initiale pour étudiants (IRTS, IFSI, IUFM...) (20 interventions en 2012)
- En direction des parents
 - 9 opérations (de type soirée-débat, café-famille, table ronde, etc.) organisées en établissement scolaire (Honfleur, Lisieux, Condé/Noireau, HSC, Caen) ou chez les partenaires (Douvres, Colombelles, Cabourg)
 - 252 parents ont bénéficié de ces interventions

3- Assurer une politique de communication

- Utilisation de la messagerie électronique comme support de communication (fin 2012 : 1750 destinataires)
- 3 numéros de Lettrinfo (entre autres thèmes : nouveau site et nouveau logo, programme de formation 2012, Point Accueil Jeune de Vire, évaluation externe, inauguration de l'Hébergement Thérapeutique...)
- Transformation ou mise à jour des supports de communication (Lettrinfo, affiches, flyers, plaquettes, livret d'accueil...)
- Le nouveau site, intégrant l'option smartphone : une augmentation constante des visites. Aux messages déposés (demandes de stage, de renseignements, messages de jeunes ou de parents) est systématiquement apportée une réponse personnalisée.

File active : 114 jeunes - Actes : 752 - Effectif : 1 ETP

Les missions de l'enseignant spécialisé, mis à disposition par convention avec l'Inspection Académique du Calvados, sont transversales aux différents Espaces de la Maison des Adolescents.

Référent pédagogique

Identifié par l'ensemble des établissements scolaires du secondaire (collèges et lycées) comme le "référent pédagogique" de la Maison des Adolescents du Calvados, l'enseignant spécialisé accompagne les projets de rescolarisation, intervient auprès des Espaces Accueil et Consultation pour des actions d'évaluation, de médiation pédagogique, d'orientation ou de réorientation.

Il est principalement basé à l'Espace de Soins et de Médiation, où il effectue une activité pédagogique en petit groupe ou en relation individuelle. De ce fait, il se trouve intégré à l'équipe et participe aux réunions de synthèse, aux temps organisationnels et à certaines médiations éducatives et thérapeutiques.

La même mission de transversalité de l'enseignant s'applique, enfin, à l'égard des jeunes pris en charge à l'Hébergement Thérapeutique depuis son ouverture.

Activités pédagogiques :

La file active se décompose comme suit :

- Espace Accueil : 14
 - Espace Consultation : 36
 - Espace de Soins et de Médiation : 53
 - Hébergement Thérapeutique : 3 mineurs hospitalisés : 8
- soit un total de 114 jeunes.

Détail de l'activité :

- Temps individuels pour évaluation, accompagnement... : 357 séances
- Temps collectifs en groupe classe (de 3 à 6) ou en forum d'échanges : 290
- Synthèses cliniques à l'interne et à l'externe : 105

Activités de formation :

- IUFM CAP SH, Master 2 Education & Métiers de l'enseignement
- personnel d'encadrement de l'Education Nationale, intervention dans le cadre de la journée Phobies scolaires...

L'ACCUEIL DE STAGIAIRES

En 2012, 4 stagiaires ont été accueillis à la Maison des Adolescents du Calvados :

- En formation d'éducateur spécialisé à l'IRTS, stagiaire à l'Espace de Soins et de Médiation
- En formation d'éducatrice spécialisée à l'IRTS, stagiaire à l'Espace Accueil
- En formation d'avocate à l'Ecole de Rennes, stagiaire auprès de la Direction
- Un chef de service socio-éducatif, en formation CAFERUIS, à l'Hébergement Thérapeutique.

PROJETS 2013



- 1- Asseoir le fonctionnement de l'Hébergement Thérapeutique
- 2- Réviser et actualiser les statuts qui régissent notre fonctionnement associatif
- 3- Etudier l'intérêt d'une convention avec le Centre de Guidance de l'ACSEA
- 4- Organiser une journée d'études et d'échanges des Maisons des Adolescents de Basse-Normandie